

Fiche 5 Repérage Ado

1.2.1 Former les professionnels intervenant auprès des jeunes au repérage des troubles psychiques

Regrouper une seule et même fiche action pour le repérage Ado axe 1.2.1 + 1.2.2 + 1.2.3 + 2.3.1 dans CTSM

Groupe de Suivi	Repérage et prévention – Repérages Ados
Titre	1.2.1 Former les professionnels intervenant auprès des jeunes au repérage des troubles psychiques 1.2.2 + 1.2.3 + 2.3.1 dans CTSM
Catégories	Public :
	Thématique : Repérages Ados
	Offre de soins ou de services :
Cadrage Régional	RAS
Justification de l'action	Intégrer référence Diagnostic 92 S'appuyer sur les initiatives développées dans le département pour organiser des temps de formation et de sensibilisation réguliers auprès des acteurs du champ de la jeunesse. - o Le CLSM de Suresnes organise des sessions de sensibilisation et de formation pour tous les professionnels de la jeunesse (animateurs de centre social, enseignants, CPE, principaux de collèges, éducateurs spécialisés) sur différentes thématiques, en fonction des besoins rencontrés par les professionnels. Les formations sont dispensées par des professionnels du réseau pour favoriser les connaissances mutuelles et faciliter les orientations. - o Le pôle de psychiatrie générale de Suresnes-Puteaux (EPSM Érasme) mène plusieurs projets qui pourraient être mis en lien avec le repérage chez les jeunes : développer l'approche par le self help (apprendre aux personnes à repérer elles-mêmes leurs difficultés par des échelles d'évaluation, des outils numériques), étendre les actions mises en place par les équipes sentinelles, dédiées à la coopération avec les bailleurs sociaux, aux acteurs en contact avec les jeunes (éducation, professionnels libéraux, etc.) - o La Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine est également une ressource à mobiliser pour ses réseaux.
Description de l'action	Objectif :
	Déroulé prévu et calendrier :
	Territoire cible :
	Indicateurs d'évaluation : (suivi et résultat) ☑ Nombre et type de temps de sensibilisation à destination des acteurs de la jeunesse sur le repérage précoce déployés dans le département chaque année ☑ Fréquentation de ces temps de sensibilisation (nombre de participants et secteur professionnel)
Acteur en responsabilité	
Acteurs impliqués	
Ressources prévues	
Références PTSM correspondantes	AXE 1. DEVELOPPER LE REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES DE SANTE MENTALE 1.2 Renforcer le repérage précoce vers les 15-25 ans